

Programme des cours 2019



**Formation pour
le personnel d'installations
de traitement des déchets**

**arv
asr**
Baustoffrecycling Schweiz
Recyclage matériaux construction Suisse
Riciclaggio materiali costruzione Svizzera



Formation pour le personnel d'installations de traitement des déchets

Aujourd'hui, la gestion intelligente des ressources et des matières premières est une priorité incontestable. Mais d'autre part, les produits mis sur le marché deviennent de plus en plus complexes. Arrivés en fin de vie, ces produits deviennent des déchets toujours plus difficiles à traiter. Par ailleurs, tout le monde est pour le recyclage, mais personne ne veut d'installation de traitement dans son voisinage immédiat. Et les normes environnementales qui s'appliquent à la gestion des déchets deviennent de plus en plus strictes.

Les déchets deviennent toujours plus complexes et doivent être traités de manière toujours plus propre. Pour faire face à ces défis et assurer une gestion fiable, écologique et économique de nos déchets, les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur du personnel bien formé. Depuis 2016 et l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les déchets (OLED), la formation adéquate du personnel est même une exigence légale : le personnel doit disposer des connaissances techniques nécessaires pour exploiter les installations dans les règles de l'art et pouvoir produire les certificats de formations correspondant.

Face à cette nouvelle disposition légale, les associations professionnelles de la gestion des déchets ont réagi. En collaboration avec les autorités, elles ont mis sur pied des cours qui permettent de remplir ces exigences de formation.

Cette offre de formation s'adresse en premier lieu au personnel ayant la responsabilité d'accepter ou de refuser la prise en charge des déchets. Elle comprend deux parties :

1. Un cours de base de trois jours permet d'acquérir les connaissances fondamentales sur la gestion des déchets en Suisse.
2. Un cours spécialisé, de trois jours également, spécifique à chaque type d'installation, permet d'approfondir les connaissances techniques nécessaires à l'exploitation.

Par exemple, le gardien responsable d'une décharge de type E devrait suivre le cours de base, puis le « cours spécialisé : mise en décharge » (page 3). Le collaborateur responsable d'une installation de tri suivra lui aussi le cours de base, puis le « cours spécialisé : triage / traitement » (page 4). Finalement, le collaborateur responsable de la reprise de déchets spéciaux suivra lui aussi le cours de base puis le « cours spécialisé : déchets spéciaux » (page 4).

Cours de base

Matières	<ul style="list-style-type: none">• Historique de l'élimination des déchets• Fondements de l'ordre juridique suisse• Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)• Visite de différentes installations d'élimination des déchets• Types de déchets et matières recyclables• Admission de matériaux et contrôles• Consolidation de l'image de marque et entretien des sites, sécurité et santé au travail <p>En résumé : connaissances de base complétées avec des visites</p>
Lieu	Posieux (FR), Auberge de la Croix-Blanche
Dates	11 au 13 mars 2019
Durée	3 jours
Responsable	Jacques Boesinger
Prix	CHF 1'500.-- (excl. TVA)
Inscription	Jusqu'au 8 février 2019

Cours spécialisé : mise en décharge

Matières	<ul style="list-style-type: none">• Procédure de planification et d'autorisation• Exigences posées aux décharges et à leur construction• Exploitation d'une décharge (règlement d'exploitation, protection contre les immissions, monitoring, gaz de décharge, etc.)• Matériaux de décharge / processus de prise en charge• Entretien, clôture, suivi, remise en culture <p>En résumé : connaissances techniques complétées avec des visites</p>
Lieu	Gollion (VD), Centre de compétence de Gollion
Dates	14 au 16 octobre 2019
Durée	3 jours
Responsable	Jacques Boesinger
Prix	CHF 1'500.-- (excl. TVA)
Inscription	Jusqu'au 13 septembre 2019

Cours spécialisé : triage / traitement

Matières	<ul style="list-style-type: none">• Matériaux valorisables (matières minérales et organiques, métaux, papier, carton, verre, matières plastiques, etc.)• Processus opérationnels (Prise en charge, traitement, gestion, vente, stockage intermédiaire)• Installations et appareils (pesage, stockage et distribution, groupes séparateurs ou concasseurs)• Organisation de l'entreprise et sécurité <p>En résumé : connaissances techniques complétées avec des visites</p>
Lieu	Yverdon-les-Bains (VD), Y-PARC – Swiss Technopole
Dates	28 au 30 octobre 2019
Durée	3 jours
Responsable	Carole Riat
Prix	CHF 1'500.-- (excl. TVA)
Inscription	Jusqu'au 27 septembre 2019

Cours spécialisé : déchets spéciaux

Matières	<ul style="list-style-type: none">• Indentification des dangers, propriétés dangereuses• Déchets spéciaux, déchets sc et autres déchets• Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)• Prise en charge, tri et stockage intermédiaire• Emballage, marquage et documentation• Transport y compris l'interface avec le droit relatif aux marchandises dangereuses• Équipement de protection, mesures d'urgence <p>En résumé : connaissances techniques complétées avec des visites</p>
Lieu	Eclépens (VD), Cridec SA
Dates	8 au 10 mai 2019
Durée	3 jours
Responsable	Cridec SA
Prix	CHF 1'500.-- (excl. TVA)
Inscription	Jusqu'au 5 avril 2019

Inscription aux cours

Participation

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur réception.

Inclus

Les documents de cours, la restauration pendant les pauses et les repas de midi sont inclus dans les frais de cours.

Hébergement

Les participants s'occupent eux-mêmes de l'hébergement. Une liste contenant diverses possibilités d'hébergement est envoyée avec d'autres informations sur les cours.

Conditions d'inscription

Les frais du cours doivent être réglés au plus tard une semaine avant le début du cours.

En cas d'annulation avant le délai d'inscription, aucun frais ne sera facturé. En cas d'annulation jusqu'à une semaine avant le début du cours, 30% des frais seront facturés. En cas d'annulation moins d'une semaine avant le début du cours, la totalité de la formation sera facturée.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la date limite d'inscription, l'organisateur peut annuler le cours. Des modifications de programme et de contenu des cours, jours, lieux, heures et durée demeurent réservées.

L'assurance pendant le cours est de la responsabilité des participants.

Les participants reçoivent une attestation personnelle de participation à la fin du cours, à condition d'avoir suivi au moins 80% de celui-ci.

Renseignement complémentaire et inscription

Vous obtiendrez des renseignements supplémentaires auprès du secrétariat de la formation. Les données de contact se trouvent au dos de la brochure.

Un formulaire en ligne est disponible pour l'inscription aux cours. Vous le trouverez sur l'un des sites Internet suivants :

www.afsit.ch

www.tafe.ch

« Spécialiste pour installations de traitement des déchets »

Brevet fédéral

Pour les collaborateurs qui souhaitent disposer d'une formation plus large pour prendre plus de responsabilités au sein de leur entreprise, il est possible de combiner les différents cours spécialisés, et de compléter ce bagage de formation par des cours destinés aux futures cadres (pour l'instant proposés seulement en allemand). Cette offre de formation élargie, couronnée par un examen final, permet d'obtenir le brevet fédéral de « Spécialiste pour installations de traitement des déchets »

Préparation de l'examen

En principe, toute personne possédant suffisamment d'expérience dans le domaine de l'élimination des déchets peut se présenter directement à l'examen fédéral. Pour préparer au mieux ce dernier, nous recommandons néanmoins de suivre le cours de base, les trois cours spécialisés ainsi que les quatre cours de cadres.

Les personnes qui préparent l'examen fédéral en suivant les cours peuvent demander une aide financière à la Confédération, qui peut rembourser jusqu'à 50% des frais de cours. Vous trouverez des informations supplémentaires à ce sujet sur notre site Internet www.afsit.ch.

L'examen fédéral est réglé dans le règlement d'examen et dans les directives. Ces deux documents se trouvent également sur notre site Internet.

Candidats admis à l'examen

- Les recycleurs titulaires d'un CFC, qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle de deux ans au moins dans une installation de traitement des déchets.
- Les candidats titulaires d'un certificat de capacité reconnu au niveau fédéral, d'un diplôme d'une école de commerce reconnue par l'État ou d'une maturité gymnasiale ou de tout titre équivalent et qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle de trois ans au moins dans une installation de traitement des déchets.
- Les candidats qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans au moins, dont trois ans dans une installation de traitement des déchets.

Aperçu des cours de préparation à l'examen

Cours de base [3 jours]			
Cours spécialisés			
Mise en décharge [3 jours]	Triage / traitement [3 jours]	Déchets spéciaux [3 jours]	
Cours de cadres			
Organisation de l'exploitation [3 jours]	Gestion d'entreprise [2 jours]	Sécurité et santé au travail [2 jours]	Communication et gestion du personnel [3 jours]

Organisme responsable : AFSIT

L'organisme responsable (Association pour la formation de spécialistes pour installations de traitement des déchets) possède plus de 20 ans d'expériences en matière de formation du personnel d'installations de traitement des déchets. Il est constitué des quatre organisations professionnelles suivantes :

- ASED (Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets)



- asr (Recyclage matériaux construction Suisse)



- ASGB (Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton)



- VSMR (Association Suisse de Recyclage du Fer, du Métal et du Papier)





Secrétariat de la formation

AFSIT - Association pour la formation de spécialistes
pour installations de traitement des déchets
c/o Umtec Technologie AG
Eichtalstrasse 54
CH-8634 Hombrechtikon
Téléphone 055 211 02 82
E-mail info@tafe.ch

Responsable pour les cours romands

Jacques Boesinger
Téléphone 032 487 35 50
jacques.boesinger@csc-dechets.ch

Inscription

www.afsit.ch
www.tafe.ch